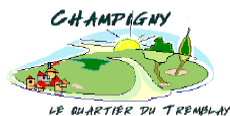




Association pour la Sauvegarde
de l'Environnement de Polangis
et du quai de la Marne



JOINVILLE RIVE DROITE



Groupement de Riverains du Quartier du Tremblay

Association subventionnée par les Villes de Joinville-le-Pont et Champigny-sur-Marne

Bulletin d'information – Décembre 2010

Le **Comité de défense de l'environnement du tronc commun A4 - A86**, dont l'activité a été relancée en Septembre 2009, a tenu sa première Assemblée Générale dans sa nouvelle organisation le 12 octobre suivant dans les locaux de l'ANAS, sur le quai de Polangis à Joinville-le-Pont.

Seuls les Maires de **Nogent-sur-Marne** et de **Champigny-sur-Marne** s'étaient fait excuser. Il est prévu dans nos statuts que chaque commune riveraine, notamment Joinville-le-Pont, Nogent-sur-Marne et Champigny-sur-Marne, puisse désigner des représentants élus dans la limite d'un représentant par commune (un titulaire et un suppléant).

Le Comité regroupe désormais des associations de défense de l'environnement des communes riveraines.

Aux côtés de l'ASEP (**l'Association pour la sauvegarde de l'environnement de Polangis**), co-fondatrice du comité, sept associations ont rejoint le comité en septembre : l'AdN (**l'Association des Nogentais** (Nogent-sur-Marne), le **Groupement de riverains du Quartier du Tremblay** (Champigny) et cinq associations joinvillaises : **Joinville Rive Droite**, **Joinvillage**, **Joinville écologie**, **l'Association syndicale autorisée des riverains du canal de Polangis (ASA)** et le **Comité de l'île Fanac**.

Le Comité s'est donné un Bureau dans lequel on trouve trois vice-présidents, les responsables de trois grandes associations de chacune des communes représentées : **Michel Rioussel** (Asep), **Robert Gélinet** (Groupement de riverains du Quartier du Tremblay) et **Laurent Bernat** (Association des Nogentais). **Pierre Aubry**, ancien Député-Maire et ancien Conseiller Général du Val de Marne, a été, à l'unanimité, reconduit en tant que Président du Comité. **Guy Gibout**, ancien Maire de Joinville-le-Pont, avait alors été désigné comme Président honoraire, quelques mois avant sa disparition ; il avait fait de cette question de l'autoroute une part importante de son combat, en participant activement aux travaux du Comité dès sa création. Le Bureau comprend également **Isabelle Rebeix** (Joinville Rive Droite), **Benoit Willot** (conseiller municipal de Joinville-le-Pont) et **Dominique Fossat** (riverain).

Toutes les associations sont représentées au conseil d'administration qui comprend, outre les membres du bureau, **Pierre-Yves Miroux** (Comité de l'île Fanac), **Anne Meunier** (Joinville écologie), **Mirosław Luczak** (ASA), **Sabine Pastré** (Joinvillage) ainsi que **William Geib** (conseil municipal de Nogent sur Marne), **Daniel Besson** (Asep) et **Marie Riou** (Polangeoise).

Le Comité s'est fixé comme priorité la **mise en œuvre des aménagements environnementaux** prévus dans les résultats de la concertation publique organisée en 2006. Il a alors décidé d'interpeller à ce sujet le Préfet du Val-de-Marne, M. **Michel Camux**.

Par ailleurs, les membres du Comité se sont inquiétés des projets mis à l'étude par **l'Actep** (Association des collectivités territoriales de l'est parisien). L'Actep a en effet lancé une étude visant à construire des entreprises le long de l'autoroute A4, qui serait transformée en « voie rapide urbaine ». Le Comité en a immédiatement informé le Président et Délégué général de l'Actep de l'époque, **Dominique Adenot** (Maire de Champigny) et **Jean-Pierre Spilbauer** (Maire de Bry-sur-Marne).

Historique des actions et résultats du Comité de défense :

Créé le 21 Juillet 1988, le Comité est une association loi 1901, strictement **apolitique**, subventionnée par la Ville de Joinville-le-Pont dès sa création.

Face aux différentes Déclarations d'Utilité Publique (DUP), signées par différents gouvernements, qu'ils soient de droite ou de gauche, la population joinvillaise a été obligée de se mobiliser en masse afin d'éviter le doublement de l'autoroute A4 par l'autoroute A86, en aérien, de chaque côté des viaducs existants, ce qui en aurait fait le pont autoroutier le plus large d'Europe, avec 14 voies et le plus fréquenté avec 250 à 280.000 véhicules par jour !

Nous rappelons aux habitants les plus récents que cette autoroute meurtrière a fait disparaître plus de 200 maisons à Joinville-le-Pont, a fait exiler autant de familles et détruit un club d'aviron et trois restaurants avec terrasses sur la Marne. Les actions furent nombreuses, les membres du Comité revenant à chaque fois à la charge, à chaque changement de Président, de gouvernement ou de députés, depuis plus de 20 ans. Les actions les plus spectaculaires furent la signature de plus de 6000 Joinvillais pour une pétition refusant les viaducs et préconisant un tunnel sous la Marne, comme à Nogent. Et surtout le barrage de l'autoroute A4 et de la RN4 avec les propres véhicules des habitants riverains.

Toutes ces actions n'ont pas été vaines puisqu'elles ont permis de retarder le projet à un tel point ... qu'il est désormais abandonné et que l'on ne parle plus également des tunnels. Les caisses de l'Etat sont vides et, avec la 5^{ème} voie expérimentale, l'Etat estime que la situation est réglée sur le plan de la circulation. Réglée sans doute à ce niveau là, **mais pas pour les Joinvillais et les habitants des communes voisines !**

Tout reste à mettre en oeuvre par l'Etat afin que l'environnement des riverains de Joinville, Nogent et Champigny redevienne vivable :

Rappel des derniers épisodes :

- **Septembre 2005** : mise en place de la 5^{ème} voie, utilisant la BAU (Bande d'arrêt d'urgence) sur le tronç commun A4-A86.
- **Novembre 2006** : réunions publiques de concertation sur l'aménagement du tronç commun A4-A86 à Joinville-le-Pont et à Nogent-sur-Marne.
- **28 Novembre 2006** : Communiqué du Comité de Défense des Riverains du tronç Commun A4-A86 et des Associations .
- **17 Janvier 2007** : M.Jean-Pierre Tiffon remet au Préfet du Val-de-Marne, M.Bernard Tomasini le compte-rendu de la concertation A4-A86.

- **24 Janvier 2007** : réunion du Comité de Défense en mairie de Joinville-le-Pont.
- **26 Janvier 2007** : réunion des élus et du Préfet à Créteil. Les conclusions devraient être présentées aux associations vers le 15 Février.
- **22 Février 2007** : présentation aux associations, en préfecture de Créteil, des conclusions de la concertation. Refus du projet A (élargissement). Amendement du projet B. M.Tomasini et M.Landrieu (Préfet de Région) ont remis leurs conclusions au Ministre le 19 Février 2007.

... et depuis, plus rien ! L'Etat a pris des engagements, il ne les tient pas !

Le silence assourdissant de l'Etat devenant insupportable pour les populations riveraines concernées, le Comité a donc décidé de réactiver ses actions, puisqu'il ne se passe plus rien.

Les **priorités** d'aménagement demandées à l'Etat sont les suivantes :

- Mise en place d'écrans anti-bruit efficaces, y compris sur le pont traversant la Marne.
- Traitement des rejets des eaux usées qui se déversent directement depuis les chaussées de l'autoroute dans la Marne et dans le petit bras de Polangis. Installation d'une usine de traitement des eaux usées.
- Suppression des candélabres surdimensionnés au niveau du viaduc autoroutier sur la Marne.

Dans un second temps, le Comité souhaite un aménagement des « délaissés » de l'autoroute, qui devaient être utilisés dans le cadre du projet de doublement en aérien, et qui sont laissés en friches depuis, de chaque côté de la Marne.

Au sujet de ces délaissés, certains ont des idées qu'ils voudraient bien imposer aux Joinvillais.

Ce que nous voulons : une utilisation de ces espaces au profit des Joinvillais, des habitants des communes limitrophes et des promeneurs, comme des aires de jeux, des jardins familiaux, une carrière hippique, des terrains de sport, des espaces dédiés à la biodiversité, etc...
et être associés à tout projet concernant cette utilisation, notamment en participant aux réunions de travail sur le sujet.

Nous avons rencontré successivement :

Christian Favier, Président du Conseil Général du Val-de-Marne, en Préfecture du Val-de-Marne, peu avant sa visite à Joinville-le-Pont en Décembre 2009.

Olivier du Cray, Sous-Préfet de Nogent-sur-Marne, le 24 Novembre 2009. Il était accompagné de M.Leb Blanc, Chef de Service à la Direction Régionale de l'Equipement d'Ile-de-France.

Jean-Pierre Spilbauer, Délégué général de l'ACTEP (Association des Collectivités Territoriales de l'Est parisien) et Maire de Bry-sur-Marne, le 27 Avril 2010.

Pierre Gosnat, Maire d'Ivry-sur-Seine, Député du Val-de-Marne et Président de l'association des Maires du Val-de-Marne lorsqu'il nous a reçus le 5 Mai 2010. Il a toujours soutenu les actions du Comité par le passé et va continuer à nous aider en ce sens, notamment à l'Assemblée Nationale.

Nous sommes également en attente d'un rendez-vous avec **Jean-Paul Huchon**, Président du Conseil Régional d'Ile-de-France.

Enfin, le 31 Mars 2010, **Michel Camux**, Préfet de Val-de-Marne, nous a envoyé une réponse, dont voici quelques extraits :

« ... à cette occasion, il (le sous-préfet de Nogent) a pu vous informer que les aménagements approuvés par le Ministre, de cette section de l'autoroute A4, priorisant l'environnement, à savoir le traitement des eaux usées, la prévention des nuisances sonores par l'amélioration

des revêtements et des protections phoniques, et l'insertion paysagère de l'infrastructure, seraient réalisés dans le cadre des dotations budgétaires réservées pour le financement de la modernisation des infrastructures (PDMI), en hiérarchisant les priorités ».

«Je vous confirme que la négociation des co-financements de ce programme, qui doivent être appelés auprès des collectivités territoriales, est en cours, sous l'autorité du Préfet de région, qui reste dans l'attente de la position du Conseil Général du Val-de-Marne, qui n'a pas été arrêtée à ce jour »

Par ailleurs, nous avons fait remarquer à tous nos interlocuteurs que des programmes de mise en place d'écran anti-bruit étaient en cours de réalisation dans toutes les communes bordant l'autoroute (Nogent, Champigny, Maisons-Alfort, Saint-Maurice), toutes ... sauf pour Joinville-le-Pont et les riverains immédiats de Nogent et Champigny! A croire que le poids de nos élus, à quelque niveau que ce soit (Mairie, Conseil Général, Assemblée Nationale), ne pèse guère par rapport à celui de nos voisins, et ceci depuis longtemps !

... et une nouvelle menace plane maintenant au-dessus de l'autoroute !

Dans un article du 1^{er} Octobre 2010, « Le Parisien » titre : « **Un troisième projet de supermétro au-dessus de l'A86** » . Extrait : « *Il faut sortir de l'affrontement stérile entre Etat et Région et surtout il faut aller vite, justifie l'architecte Roland Castro, porte-parole du groupe à l'origine de Troisième Voie. Nous proposons de construire le futur métro en aérien, au-dessus de l'A86. Les atouts de cette formule sont considérables : d'abord, le terrain, on l'a, c'est l'autoroute. Il est facile de construire au-dessus, ça se fait partout dans le monde. On peut ainsi aller très vite, et surtout, c'est beaucoup moins coûteux que les projets pharaoniques de métro souterrain ! Et puis surtout, l'aérien, c'est tellement mieux, tellement plus beau !* »

Il est donc URGENT de se mobiliser à nouveau afin que de telles utopies ne deviennent réalité et ne soient imposées aux habitants de nos communes, alors que des échéances cruciales s'annoncent avant 2013, avec la mise en place du Grand Paris et du SDRIF (Schéma Directeur Régional de l'Ile-de-France).

LE COMITÉ AGIRA POUR ET VOUS TIENDRA INFORMÉS.

BULLETIN DE SOUTIEN

SOUTENEZ L'ACTION DU COMITÉ DE DÉFENSE AFIN QUE L'ÉTAT RESPECTE SES ENGAGEMENTS ET VOTRE CADRE DE VIE

Mme, Mlle, Mr :

Prénom :

Adresse postale :

.....

Courriel :@.....

- Désire soutenir le Comité de Défense de l'Environnement du Tronc Commun A4/A86.
- Désire devenir Bienfaiteur. Ci-joint mon règlement par chèque bancaire ou CCP au nom du Comité de Défense. Son montant est fixé à : 5 euros minimum.

Il doit être envoyé au Comité de Défense de l'Environnement du Tronc Commun A4/A86, chez le Président, P.Aubry, 17 Quai de Béthune, 94340 Joinville-le-Pont.